



Les sciences sociales en question :
grandes controverses épistémologiques et méthodologiques

Compte rendu de la 29^e séance¹

La radicalisation, une notion fourre-tout ?

4 avril 2016

Samy Cohen introduit la séance en rappelant le contexte dans lequel est apparue la notion de « radicalisation ». Depuis les attentats du 11 septembre 2001, la popularité de cette notion ne cesse de croître, mais il est de plus en plus difficile de s'accorder tant sur une définition opératoire que sur un périmètre d'application précis du terme. En effet, celui-ci concerne indifféremment des mouvements féministes, des mobilisations altermondialistes, des mouvements pacifistes israéliens refusant le service militaire, le vote pour des partis politiques extrémistes ou simplement des comportements perçus comme transgressifs. Et il est politiquement connoté dans la mesure où il sert souvent à stigmatiser les personnes ou les mouvements ainsi désignés. Samy Cohen propose de partir d'une définition de la radicalisation comme étant un « passage à l'action violente, une transgression non violente des normes, et un comportement excessif par rapport à une norme ». Il soulève néanmoins plusieurs questions liées au flottement dans les usages du terme. Qu'est-ce que la radicalisation ? Et qu'est-ce qu'être radical ? Peut-on faire une typologie des radicalisations ? Existe-t-il des termes plus ou moins appropriés selon les objets de recherche traités ? Et si oui, quels seraient-ils ?

Pour tenter de répondre à ces questions, trois spécialistes du sujet sont invités à confronter leurs points de vue : Antoine Jardin, chercheur au CESDIP de l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, a notamment publié avec Gilles Kepel *Terreur dans l'Hexagone. Genèse du djihad français* (Paris, Gallimard, 2015) ; Ouisa Kies, sociologue à l'EHESS, est pilote des ateliers de déradicalisation « recherche-action »

¹ Ce compte rendu a été établi par Corentin Cohen et validé par les différent.e.s intervenant.e.s.

dans les prisons de Fleury-Mérogis et d'Osny ; Xavier Crettiez, professeur à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, s'intéresse à la conceptualisation de la violence, dans le prolongement de ses travaux sur l'ETA et la violence nationaliste corse. Il a notamment publié *Les formes de la violence* (Paris, La Découverte, 2008) et codirigé avec Laurent Muchielli *Les violences politiques en Europe. Un état des lieux* (Paris, La Découverte, 2016).

Antoine Jardin

C'est dans le cadre de son travail de recherche sur les comportements électoraux en banlieue française que Antoine Jardin a rencontré la question de la radicalisation. Ses entretiens faisaient en effet apparaître des prises de position politiques susceptibles d'être qualifiées de radicales. Pourtant, dans le livre qu'il a écrit avec Gilles Kepel, il n'utilise jamais la notion de radicalisation. Tout d'abord, parce que celle-ci mêle tous les éléments de l'identité d'un individu sans distinguer la prise de position religieuse de la prise de position politique. Ensuite, parce que la radicalisation est couramment vue comme une intensification, voire une réécriture des pratiques religieuses, dans un sens plus exigeant ou plus traditionnel. En fait, pour Antoine Jardin, dire d'une attitude religieuse qu'elle est radicale ne renvoie pas à l'intensité de la foi mais à une tendance politique autoritaire. Il conviendrait, selon lui, d'identifier les divers types de radicalisation et leurs trajectoires, qui révèlent en fait des différences de nature. S'agit-il de l'activation d'anciennes pratiques autoritaires qui n'étaient pas présentes ou visibles ? Ou plutôt de l'acquisition de nouvelles attitudes autoritaires ? Cette pluralité des radicalisations fait que la notion est difficilement opérationnalisable. La radicalité est devenue un moyen de parler de l'extrémisme, terme au demeurant tout aussi vague que celui de radicalisation. En l'occurrence, l'« islamisme » dit radical désigne un programme politique à support religieux, qui n'est pas nécessairement autoritaire ou « extrémiste ». Pour illustrer les divergences d'utilisation du terme d'islamisme radical et ses limites, il prend comme exemple le débat qui, au début du mois de janvier 2016, a opposé Olivier Roy, François Burgat, Gilles Kepel et Bernard Rougier.

Dans un article paru dans *Le Monde*² peu après les attentats du 13 novembre 2015, Olivier Roy parle d'une « islamisation de la radicalité », suggérant ainsi que l'islam vient recouvrir la radicalité et occuper un espace vide. Dans *Le Nouvel Obs*, François Burgat propose une autre interprétation³ en politisant la notion. Il considère que, même si elle est séduisante, la thèse de l'« islamisation de la radicalité » fait abstraction des échecs de la politique d'intégration française, de son passé colonial, de sa politique dans le monde arabe. Il insiste sur la nécessité de penser au-delà de la sociologie pour démontrer l'existence d'un usage stratégique de la radicalité. Quant à Gilles Kepel et Bernard Rougier⁴, ils montrent dans une « Tribune » de *Libération* que les recherches sur la radicalisation sont largement influencées par les approches américaines en termes de choix rationnel. Convoquées pour expliquer les dérives normatives des individus, ces théories font abstraction des éléments contextuels et idéologiques. Selon leurs promoteurs, la radicalisation reposerait sur une prénotion en ce qu'elle rendrait compte d'une rupture absolue avec la société, rupture qui n'aurait plus qu'à être mise en forme par l'idéologie véhiculée dans et par les cellules de recrutement, lesquelles entraîneraient ensuite l'individu jusqu'au passage à l'acte.

Antoine Jardin propose des axes de recherche concrets pour penser le phénomène djihadiste et sortir de ces débats. Il souligne la nécessité de mieux comprendre ses contenus politiques et religieux, notamment ses outils de propagande et leur réception. Il faut plus largement penser les attitudes face au terrorisme et le champ des attitudes politiques en général. L'objectif serait de lier la compréhension du phénomène à une théorie générale de la violence, de mener des comparaisons entre les pays, d'analyser les propagandes et les interactions, et de dépasser les données d'origine institutionnelle dont une grande partie des chercheurs reste tributaire.

² Olivier Roy, « Le djihadisme est une révolte générationnelle et nihiliste », *Le Monde*, 24 novembre 2015.

³ François Burgat, « Réponse à Olivier Roy : les non-dits de "l'islamisation de la radicalité" », 1^{er} décembre 2015 (<http://rue89.nouvelobs.com/2015/12/01/reponse-a-olivier-roy-les-non-dits-islamisation-radicalite-262320>).

⁴ Gilles Kepel, Bernard Rougier, « "Radicalisations" et "islamophobie" : le roi est nu », *Libération*, 14 mars 2016.

Antoine Jardin suggère finalement de penser cette question à partir de la relecture par le sociologue canadien Bob Altemeyer⁵ de l'échelle d'autoritarisme (la *F-Scale*) de Theodor Adorno et ses collègues⁶. Distinguant les *leaders* autoritaires des suiveurs autoritaires, Altemeyer montre que les « suiveurs » ont en permanence peur, que la peur est le ressort de leur passage à l'acte. Ils n'ont pas connu d'expériences sociales qui auraient pu faire baisser leur niveau d'autoritarisme et les auraient rendus plus tolérants.

Ouisa Kies

Ouisa Kies travaille sur la radicalisation dans le cadre d'un programme de prévention. Spécialiste du salafisme quiétiste, elle a participé à une étude de Farhad Khosrokhavar sur l'islam en prison, de 2011 à 2013. Sa recherche-action porte en particulier sur la question de l'aumônerie musulmane et s'inscrit dans un ensemble de recherches commandées par l'institution pénitentiaire depuis 2009.

Ouisa Kies utilise le vocable de radicalisation, même si elle reconnaît son caractère fourre-tout et constate que les praticiens de la prison voient eux aussi des radicaux partout. Elle n'utilise pas le terme de djihadiste, puisque tous les radicaux ne sont pas djihadistes. Elle définit la radicalisation comme « la combinaison d'une idéologie politique et religieuse, qui est imposée par la violence ». Pour elle il ne s'agit pas d'un acte mais d'un processus. L'étude menée est qualitative et s'appuie sur des récits de vie. Pour cela, elle a réalisé des entretiens avec des détenus djihadistes, des membres de l'ETA, d'Action directe, des nationalistes corses et des radicaux d'extrême droite.

En prison, elle a observé les liens entre les radicaux politiques et les radicaux dits religieux. Plus récemment, elle a étudié l'influence de l'idéologie sur des individus revenus de Syrie, qui sont fascinés par la violence. Selon elle, il faut penser en même temps la radicalisation, le parcours de violence et le processus en cours, lier

⁵ Bob Altemeyer, *The Authoritarians*, Ramona (CA), Cherry Hill Publishing, 2009.

⁶ Theodor Adorno *et al.*, *The Authoritarian Personality*, New York, Harper and Row, 1950.

l'individu à sa famille, ne pas s'en tenir à l'acte. Les « retournés », ceux qui sont revenus de Syrie, présentent des profils très différents, même s'il s'agit toujours de jeunes.

Le religieux peut être un moyen de normer la vie de ces individus. Dans le cas des salafistes par exemple, c'est un moyen de se donner un rythme, un but, et d'accepter ou de supporter ? les inégalités sociales. D'autres individus adhèrent à un discours violent en prison pour rejoindre un groupe et être protégé par lui. Dans ce cas, la religiosité et le discours politique permettent de s'intégrer. Ouisa Kies identifie plusieurs profils : le « radical fragile », qui ne va pas nécessairement en terre de guerre mais qui recherche la violence, et obtient un statut dans cette posture, sans connaître la pratique religieuse ; le radical convaincu, rationnel, qui a une pratique rigoriste, visible, et affirme ses objectifs; le dissimulateur, qui utilise la *taquiya* et cache ses raisons d'être allé en Syrie ; le djihadiste convaincu qui pense que son combat est juste ; ou encore le salafiste quiétiste qui revient déçu, parce qu'il avait des aspirations plus élevées.

En conclusion Louisa Kies s'étonne de la teneur du débat actuel sur la radicalisation. Elle considère qu'il se fait sans les radicaux, qui devraient pourtant être au cœur de la conceptualisation, mais auxquels peu de chercheurs ont accès. Cela revient à employer le terme à distance de l'objet qu'il veut éclaircir.

Xavier Crettiez

Xavier Crettiez approuve l'idée qu'il faut penser les phénomènes de violence au contact des individus violents, même s'il reconnaît les limites et les difficultés posées par le fait de travailler en prison : il faut composer avec l'administration et l'on ne peut rencontrer que les individus condamnés, pas ceux qui sont en détention préventive.

Il constate la popularité du terme « radicalisation » au-delà de ses usages courants. Dans les deux grandes revues spécialisées dans l'étude du terrorisme, *Terrorism and Political Violence* et *Studies in Conflict and Terrorism*, celui-ci est utilisé seulement 8 fois dans un titre d'article ou un résumé avant 2001. Entre 2001 et 2012, il l'est 105 fois. Cette popularité se retrouve dans un nombre croissant de politiques publiques dites de déradicalisation.

Selon Peter Neumann, spécialiste de la radicalisation, une des raisons de ce succès est que, depuis les attentats de 2011, les chercheurs n'osent plus parler des racines (*roots*) du terrorisme, car ils craignent ce faisant d'être accusés de l'« excuser ». Le concept de radicalisation, lui, permet de faire une lecture sociologique de la violence qui n'est pas compassionnelle. Une autre raison, épistémologique, est que les tentatives de dresser un portrait type échouent. L'approche par la radicalisation privilégie donc le processus qui précède la violence et évite de parler des causes. Dans cette perspective, Randy Borum propose de mettre moins l'accent sur les raisons (*why*) qui font que des individus deviennent terroristes que sur le processus qui les y conduit (*how they become involved*)⁷. La notion a également fait son entrée dans le champ des sociologies des mobilisations avec les outils processuels (voir les travaux de Donatella Della Porta, Olivier Fillieule, Doug McAdam, etc.).

Enfin, Xavier Crettiez pointe deux raisons conjoncturelles à la popularité du terme de « radicalisation » : les attentats de Londres et la révélation du fait que les terroristes étaient des *homegrown*, nés et élevés dans le pays ; et le phénomène de « panique morale » provoqué par cette violence extrême.

Néanmoins, la notion pose problème. Elle est utilisée comme un outil de sécurisation et de ségrégation par la population victime du phénomène qu'elle désigne. Des auteurs comme Kundnani ou Stone réclament son abandon au motif qu'elle serait un outil de discrimination⁸. Épistémologiquement, elle entretient une confusion entre le fondamentalisme, l'extrémisme et le terrorisme. Elle mêle des postures radicales, qui peuvent être apolitiques ou pacifiques, avec le terrorisme. En d'autres termes, elle ne permet pas de distinguer la radicalisation comportementale de celle qui est cognitive.

⁷ Voir notamment Randy Borum, « Radicalization into Violent Extremism II: A Review of Conceptual Models and Empirical Research », *Journal of Strategic Security*, 4 (4), 2011, p. 37-62.

⁸ Voir notamment Arun Kundnani, *A Decade Lost. Rethinking Radicalisation and Extremism*, Londres, Claystone, 2015.

La sociologie américaine justement est comportementale. Elle ne prend pas en compte les formes de pensée extrêmes qui, dans la culture du *freedom of speech*, ne font pas problème. Ainsi, de l'autre côté de l'Atlantique, le contenu religieux est considéré comme mineur par rapport au contexte social. L'école française, elle, semble au contraire lier les deux dimensions, ce qui, dans le cas de l'islamisme, impliquerait de pouvoir lire et comprendre les énoncés religieux, afin d'explorer le terreau idéologique de cette radicalisation.

Pour Xavier Crettiez, cette approche par la religion est mise en difficulté par le fait qu'une grande partie des acteurs n'ont pas connaissance de la religion ou ne la comprennent pas. À l'inverse, de nombreuses communautés salafistes ne sont pas violentes. La thèse de l'islamisation de la radicalité portée par Olivier Roy déconnecte la violence du message politique et oublie l'existence d'un fond politico-religieux « bricolé » par des entrepreneurs de causes.

La notion de radicalisation reste heuristique pour quatre raisons, auxquelles Xavier Crettiez rattache autant d'axes de recherches :

- elle a un aspect processuel, évolutif : il faut faire des entretiens pour comprendre ces trajectoires ;
- elle permet la comparaison, et peut être utilisée, notamment pour l'islamisme, pour comprendre différentes expériences de luttes tant en ce qui concerne les formes d'engagements et la constitution de réseaux que la socialisation à la violence ;
- elle dépasse l'idée de cause ;
- elle évacue la thématique du *lone wolf*, du basculement soudain qui serait inexplicable.

Questions

Samy Cohen ouvre le débat et recueille les questions de l'auditoire.

Les premières portent sur le lien entre autoritarisme et radicalisation. Une radicalisation solitaire est-elle possible ? Comment peut-elle être pensée ?

Pour Antoine Jardin, la radicalisation ne peut être pensée sans se référer à l'autoritarisme. Il propose de le préciser en fonction des contextes, tant il est vrai que toute violence qui s'inscrit dans une démarche politique n'est pas nécessairement une radicalisation. Au sujet des salafistes non violents, il remarque qu'ils sont pourtant autoritaires et propose de réintégrer le djihadisme dans une analyse plus large sur les attitudes politiques.

Ouisa Kies observe que des individus peuvent se radicaliser sans pression autoritaire, par entraînement. Des *leaders* charismatiques en prison depuis les années 1980-1990 peuvent avoir influencé des centaines de détenus. Pour elle, la question de l'autoritarisme est importante mais n'est pas toujours l'élément déterminant dans les trajectoires de radicalisation.

Xavier Crettiez, lui, ne voit pas en quoi cette dimension serait à prendre en compte, sauf à penser que les acteurs vont adopter des comportements autoritaires du fait même de leur radicalisation. Il propose plutôt de penser avec Erving Goffman à la façon dont les individus font l'apprentissage de leur rôle, à la façon dont celui-ci renforce leur confiance en eux, les dynamise, enfin à la façon dont, progressivement, ils se radicalisent et, peut-être, deviennent plus autoritaires.

Antoine Jardin considère qu'il y a, dans ce cas, un processus de renforcement, mais il ne l'appellerait pas radicalisation car, pour lui, il s'agit d'individus qui ont déjà des éléments d'attitudes politiques autoritaires.

Une seconde série de questions cherche à savoir comment articuler passage à l'action violente et idéologie ?

Antoine Jardin considère qu'il faut faire des comparaisons entre les types de radicalisation, tout en préservant les différences et les spécificités de chacune.

Alain Dieckhoff (CERI) suggère de s'interroger sur une idéologie implicite, et ce même en l'absence de référence idéologique manifeste. Cela implique de travailler en équipes, en croisant différentes disciplines, tout en menant un travail empirique, et de s'interroger sur la socialisation politique, sur la façon dont elle se fait (par des réseaux, des liens familiaux, amicaux) et dont elle peut expliquer des attitudes violentes.

Xavier Crettiez propose un cadre d'analyse global, du macro au micro. Au niveau macro, des structures, il souligne l'importance des situations de marginalisation sociale, ainsi que le rôle des cadres cognitifs et des modèles de références internationaux. Au niveau méso (partis, associations, groupes), il suggère d'analyser les effets de validation des individus et leur légitimation par la hiérarchie du groupe, de s'interroger sur les lieux de socialisation (familles, réseaux), sur les effets d'Internet et sur la manière dont ils influencent l'engagement. Au niveau micro enfin, un des axes de travail est de regarder les effets sur l'individu de l'appartenance au groupe, du rôle imparti, notamment en termes d'augmentation de l'estime de soi.

Interrogé sur le lien entre terrorisme et logiques de violences de masse, Jacques Sémelin (CERI) souligne plusieurs approches qui peuvent enrichir l'analyse. La première est de s'interroger sur l'importance du sens des actes, sur ce qui donne sens à sa vie, et inversement au fait de mourir. Il souligne que certaines questions ont été peu abordées dans la séance, notamment celle du groupe, des « potes », des réseaux, comme le montre Marc Sageman⁹.

⁹ Marc Sageman, *Leaderless Jihad: Terror Networks in the Twenty-First Century*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2008.

Plusieurs questions portent sur la possibilité de transposer ces cadres d'analyse à des conflits comme ceux de Syrie, du Pakistan ou de la Somalie.

Xavier Crettiez estime qu'il est difficile de penser que les processus et les questions de recherche sont les mêmes pour les combattants locaux de Daesh et pour les *homegrown* par exemple. Même s'ils ont tous été formés dans les zones de guerre, ce n'est probablement pas le même type de dynamique qui les amène à la violence.

Antoine Jardin considère lui aussi que les dynamiques sociales ne sont pas les mêmes selon les pays, mais que le chercheur doit penser les liens entre celles-ci et la manière dont elles s'influencent les unes les autres. Pour les chercheurs, c'est donc un défi qui implique de travailler en parallèle en Syrie, en France, dans différentes disciplines et selon différentes approches.

Une dernière série de questions porte sur l'importance, dans le travail de Ouisa Kies, d'établir des profils. Dans quelle mesure les typologies sont-elles utiles ? Peuvent-elles se départir d'une approche purement psychologique ?

Ouisa Kies répond que l'établissement des profils répond à une demande institutionnelle, que ses analyses doivent pouvoir être lues et comprises par le personnel des prisons. Reste que cette démarche lui sert également à différencier les trajectoires des détenus. Elle insiste sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement de dresser des profils psychologiques, mais aussi de trouver des causes au basculement dans la violence au nom d'une idéologie. Elle repère depuis plusieurs années des invariants, notamment l'exclusion sociale.

Pour Antoine Jardin, le profilage aboutit à une multiplicité de variables pour un petit nombre de cas. Ce sont les limites d'une telle approche. À chaque nouvel attentat il faut modifier les profils... Il juge difficile de mettre en place une politique publique sur cette base.

En ce qui concerne la méthodologie et le contexte d'accès aux données, Ouisa Kies reconnaît que la première difficulté est d'établir la confiance, de ne pas être prise pour un agent de renseignement par les détenus même s'ils témoignent très souvent d'une volonté de parler.

Sur cette question de l'accès aux sources, Antoine Jardin conseille, dans la mesure du possible, de faire des enquêtes quantitatives pour pouvoir disposer, en contrepoint des profils, d'un panorama des systèmes d'attitudes dans la population en général, pas seulement dans sa fraction radicalisée. Il note qu'on ne dispose à ce jour d'aucune étude fiable sur la population des musulmans, que ce soit en France ou, plus généralement, en Europe.